

Demande de modification de fréquentation U.A.P.E. - "Le Relais des Mômes"

*1. ENFANT (à remplir en caractères d'imprimerie SVP)

Nom	Prénom

*2. MOTIF DE LA DEMANDE:

*3. FREQUENTATION - U.A.P.E. - Enfants dès le début de la scolarité obligatoire

Horaire actuel

U.A.P.E. / Accueil à l'année		LU	MA	ME	JE	VE
Matin avant l'école	**7h00 - 08h45					
Matin sans école	07h00 - 11h30					
Midi – Repas	11h30 - 13h30					
Après-midi sans école	13h30 - 18h30					
Après-midi après l'école	15h00 - 18h30					

Horaire souhaité

* Dès le : _____

U.A.P.E. / Accueil à l'année		LU	MA	ME	JE	VE
Matin avant l'école	**7h00 - 08h45					
Matin sans école	07h00 - 11h30					
Midi – Repas	11h30 - 13h30					
Après-midi sans école	13h30 - 18h30					
Après-midi après l'école	15h00 - 18h30					

**** les tranches horaires sont aproximatives car elles dépendent des horaires exactes de l'école.
 Les enfants inscrits sont pris en charge de manière continue entre l'UAPE et l'école.**

Délais pour changements de fréquentation (selon règlement du RAT 5.3.1 - 5.3.2)

Diminution de fréquentation:

Aucune diminution de la fréquentation n'est autorisée durant la période allant de la rentrée scolaire jusqu'aux vacances de décembre. Les changements pourront être effectués à partir du 1er janvier de l'année suivante, sous réserve qu'une demande de modification soit faite avant le 15 novembre.

Augmentation de fréquentation: 15 jours à l'avance pour le début du mois suivant selon places disponibles.
 Présence supplémentaire facturée en dépannage jusqu'au début du mois suivant.



* Champs obligatoires

*Lieu et date : _____ *Signature : _____

Confirmation de la date de modification (ne pas remplir) : _____
 Visa responsable : _____